

*Séance extraordinaire du 29 août 2012*

*À cette séance extraordinaire tenue le vingt neuvième jour du mois d'août de l'an deux mille douze, étaient présents, Monsieur Clément Marcoux, maire et Messieurs les membres du Conseil.*

*Monsieur Frédéric Vallières  
Monsieur Clément Roy (absent)  
Monsieur Johnny Carrier (absent)*

*Monsieur Patrice Simard  
Monsieur Normand Tremblay  
Monsieur Scott Mitchell*

*Madame Nicole Thibodeau, directeur-général et secrétaire-trésorier est aussi présente.*

***Ouverture de soumission pour le pavage de la route Carrier***

*CONSIDÉRANT que la municipalité a fait une demande de soumission pour le pavage de la route Carrier;*

*CONSIDÉRANT que la municipalité a fait sa demande par le biais du portail SEAO;*

*CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu cinq (5) soumissions :*

<b>Nom</b>	<b>Prix avant taxe</b>	<b>TPS</b>	<b>TVQ</b>	<b>Total</b>
Entreprises Lévisiennes	80 528\$	4 026.40\$	8 032.67\$	92 587.07\$
P.E. Pageau Inc.	90 995\$	4 549.75\$	9 076.75\$	104 621.50\$
B.M.L.	95 885\$	4 794.25\$	9 564.53\$	110 243.78\$
Nasco Inc.	103 045\$	5 152.25\$	10 278.73\$	118 475.98\$
GPC Excavation Inc.	134 775\$	6 738.75\$	13 443.81\$	154 957.56\$

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Frédéric Vallières*

3104-08-12

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT l'acceptation des Entreprises Lévisiennes pour le pavage de la route Carrier pour un montant de 80 528 \$ plus taxes, étant le plus bas soumissionnaire.*

***Immatriculation du véhicule d'urgence de Nicolas Roy***

*ATTENDU que Monsieur Nicolas Roy est directeur du service incendie;*

*ATTENDU que Monsieur Nicolas Roy doit intervenir lors de situation d'urgence et qu'il n'a pas de véhicule d'urgence de fourni;*

*La Municipalité de Scott autorise Monsieur Nicolas Roy à utiliser son véhicule personnel lors de situation d'urgence pour intervenir dans d'autres municipalités dans lesquelles il est pompier;*

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Patrice Simard*

3105-08-12

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT que Monsieur Nicolas Roy a immatriculé son véhicule personnel comme véhicule d'urgence et à utiliser son véhicule personnel*

*lors de situation d'urgence pour intervenir dans d'autres municipalités dans lesquelles il est pompier.*

*Le conseiller Patrice Simard dénonce son intérêt et renonce à participer à la discussion à 19 : 30 hres.*

***Demande d'aide financière du Centre médical de la Nouvelle-Beauce***

*ATTENDU qu'à une séance de juin 2012, le présent conseil a adopté une résolution concernant les soins médicaux de première ligne en Nouvelle-Beauce avec une clinique médicale régionale;*

*ATTENDU qu'il y a lieu d'adopter une convention relative à l'octroi d'une aide financière au Centre médical de La Nouvelle-Beauce;*

*ATTENDU que cette convention reprend les engagements de la résolution du mois de juin 2012;*

*ATTENDU qu'il y a lieu d'adopter cette convention;*

3106-08-12

*EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Normand Tremblay et résolu à l'unanimité :*

*D'accepter la convention relative à l'octroi d'une aide financière au Centre médical de La Nouvelle-Beauce, laquelle convention est convenu entre le Centre médical de La Nouvelle-Beauce et les municipalités participantes à ce projet.*

*D'autoriser Monsieur Clément Marcoux, maire, à signer pour et au nom de la Municipalité de Scott la convention relative à l'octroi d'une aide financière au Centre médical de La Nouvelle-Beauce.*

***Je, Clément Marcoux, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.***

*N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par le conseiller Frédéric Vallières à 19 : 45 hres.*

*Clément Marcoux, maire*

*Nicole Thibodeau, dir.-gén. & sec.-trésorier*